

# METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

Concevoir, préparer et piloter un projet de mutualisation intercommunale

1 JOUR, 7 HEURES

GOVERNANCE & ORGANISATION LOCALES

CODE : GIN06

## Objectifs de la formation

- Dérouler ou finaliser un projet de mutualisation intercommunal, de la conception à sa mise en œuvre opérationnelle
- Détecter et mettre en œuvre les bonnes pratiques pour réussir votre projet et sécuriser son volet RH
- Devenir leader du changement auprès des acteurs et des structures organisationnelles

## Animée par

- **LEPRIOL Alex**  
Responsable Secteur Public,  
**SÉMAPHORES**

## Public concernés

- Dirigeant d'EPCI ; Maire et élu local ;  
Directeur des Ressources Humaines ;  
Manager ; Chargé de missions

## Dates

- **Classe virtuelle**  
29/01/2021  
16/03/2021  
08/06/2021  
12/10/2021  
23/11/2021

## Comprendre les clés du projet de mutualisation intercommunal

- Analyser le contexte réglementaire de la mutualisation : objectifs, délais de réalisation et impacts
- Introduction à la gestion de projets : rôle dans l'organisation, champ d'application et erreurs à éviter
- Cartographier les acteurs clés de la mutualisation : rôles et responsabilités respectives, enjeux d'influence
- Quels sont les impacts de la mutualisation en termes de pouvoir

## Réussir la planification du projet, de sa conception à sa mise en place opérationnelle

- Passer en mode projet : la mise en place d'un comité de pilotage, d'un comité technique et de groupes de travail thématiques
- Définir votre stratégie de mutualisation en fixant des objectifs de réussite : anticiper les impacts financiers, organisationnels et juridiques
- Établir les différentes phases du plan d'action du projet à

## Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Communes < 40 000 habitants \_\_\_\_\_ 590,00 €HT
- Entreprises privées \_\_\_\_\_ 990,00 €HT
- Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics \_\_\_\_\_ 890,00 €HT

court, moyen et long terme

- Établir ou appliquer le schéma de mutualisation

---

## Réussir le volet RH de votre projet de mutualisation

- Comment répartir les tâches avec justesse entre les différents membres de l'équipe : savoir intégrer et exclure des agents pour mener au mieux le projet
- Quels rôles attribuer aux DGS, élus et chefs de service
- Savoir faire appel aux bons acteurs externes
- Gérer les impacts du projet de mutualisation sur les équipes :
- Traiter la question de la différence des statuts
- Comment gérer la motivation
- Créer les conditions favorables à une intégration réussie des collaborateurs
- Comment gérer la transversalité des équipes
- Maîtriser les conséquences de la mutualisation sur les processus de gestion : administratifs, financiers, techniques et managériaux

---

## Manager au quotidien votre projet de mutualisation

- Plus qu'un projet d'économie d'échelle, un projet aux objectifs managériaux
- Sécuriser la phase préparatoire du projet : analyser les risques managériaux en amont de la mise en œuvre du projet
- Introduire la conduite du changement : gérer la communication délicate auprès et entre les différentes équipes
- Intégrer les bonnes pratiques d'organisation en mode projet :
- Sécuriser les aspects logistiques
- Vous doter d'une méthodologie robuste de suivi de projet
- Bien définir les objets de communication

- Maîtriser les processus de résolution de conflits
- Disposer des clés pour conduire avec efficacité les groupes de travail
- Établir les outils d'évaluation de votre projet de mutualisation : tirer les enseignements des erreurs ou difficultés et mettre en place les actions correctives